

AVIS D'APPEL D'OFFRES REGIONAL



UNION ECONOMIQUE ET
MONETAIRE OUEST AFRICAINE
(UEMOA)
LA COMMISSION



01 BP 6633 OUAGA 01
Tél. : (226) 25 37 57 38/39/40
Fax : (226) 25 37 57 42
Site web: www.fasobaara.bf
e-mail: faso.baara@fasonet.bf

Avis d'appel d'offres n° : 2017/010/AOR/FASO BAARA S.A.

Date de l'avis : 21 août 2017

Financement : Fonds propres UEMOA

Objet : Construction et équipement de la station de pesage à basse vitesse de Nagréongo

1. L'UEMOA, dans le cadre de ses activités, a initié le **projet de construction de la station de pesage à basse vitesse à Nagréongo**, au Burkina Faso.
2. Par convention de Maîtrise d'Ouvrage Déléguée, la Commission de l'UEMOA a confié à l'Agence Faso Baara S.A la réalisation de ces travaux.
3. Le Directeur Général de l'Agence Faso Baara S.A lance un appel d'offres régional pour les **travaux de construction et d'équipement de la station de pesage à basse vitesse de Nagréongo**.
4. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les entreprises ou groupements d'entreprises qualifiées pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension, et en règle vis-à-vis de l'Administration de leur pays d'établissement ou de base fixe.
5. Les travaux objet du présent appel d'offres se composent d'un lot unique se définissant comme suit :
 - Terrassements généraux
 - Voirie
 - Construction et équipement de bâtiments
 - Réseaux divers
 - Mesures environnementales et sociales
 - Fourniture et installation de matériel de pesage
6. Le délai d'exécution des travaux ne devrait pas excéder **huit (8) mois**.

7. Les candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le Dossier d'Appel d'Offres dans les bureaux de l'Agence Faso Baara S.A sise à Ouaga 2000, 01 BP 6633 Ouagadougou 01 Tél. : 25 37 57 38 / 39 / 40 à partir du lundi 28 août 2017.
8. Tout candidat éligible, intéressé par le présent avis, devra acheter le Dossier d'Appel d'Offres à l'Agence Faso Baara S.A sise à Ouaga 2000, 01 BP 6633 Ouagadougou 01 Tél. : 25 37 57 38 / 39 / 40 à partir du lundi 28 août 2017 moyennant le paiement d'un montant non remboursable de 500 000 F CFA.
9. Les offres présentées en **un original et quatre copies**, conformément aux Instructions aux Soumissionnaires, devront parvenir ou être remises à l'Agence Faso Baara S.A sise à Ouaga 2000, 01 BP 6633 Ouagadougou 01 Tél. : 25 37 57 38 / 39 / 40, au plus tard le vendredi 13 octobre 2017 à 09 heures, heure locale.

Les plis seront ouverts en séance publique en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent y assister le vendredi 13 octobre 2017 à 09 heures, heure locale, à l'Agence Faso Baara S.A sise à Ouaga 2000, 01 BP 6633 Ouagadougou 01 Tél. : 25 37 57 38 / 39 / 40

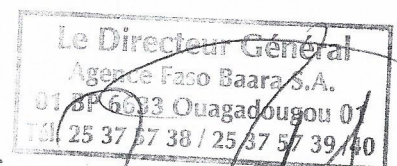
En cas d'envoi de l'offre par la poste ou autre mode de transmission, l'Agence Faso Baara S.A ne pourrait être tenue responsable de la non réception de celle-ci.

Il est exigé des soumissionnaires une **garantie de soumission** délivrée par une banque ou un établissement financier agréé d'un montant de 20 000 000 F CFA.

10. Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour un délai maximum de 120 jours, à compter de la date de remise des offres.
11. Une brève description des critères de qualification auxquels les soumissionnaires doivent satisfaire est mentionnée ci-après :

- Disposer d'un **agrément technique** de la catégorie T4 ;
- Avoir réalisé avec succès au moins **deux (02)** projets similaires au cours des **dix (10)** dernières années ;
- Disposer du matériel et du personnel nécessaires pour l'exécution des travaux conformément aux prescriptions des Données Particulières du Dossier d'Appel d'Offres ;
- Fournir une attestation de **ligne de crédit** délivrée par une banque ou un établissement financier agréé d'un montant de 230 000 000 F CFA.
- Avoir réalisé un **chiffre d'affaires moyen** minimum au cours des cinq (05) dernières années ou depuis la date de création d'un montant de 750 000 000 F CFA.

Pour ce faire, les soumissionnaires joindront à leur offre les chiffres d'affaires des cinq (05) dernières années ou depuis la date de création certifiés par les services des impôts.



Saïdou OUEDRAOGO
Chevalier de l'Ordre National